

Extrait d'acte de décès

Débiteur

Définition de glossaire

Mis à jour le 04 septembre 2015 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Personne tenue envers une autre d'exécuter une obligation (qui peut être une somme d'argent)



**Mairie
de Nargis**

1, rue de la Mairie
45210 Nargis
02 38 26 03 04 accueil@mairie-nargis.fr